

Pour les polices en vigueur qui  
appartenaient auparavant au

compte de  
participation  
ouvert de la  
Canada Vie

## Rendement historique lié aux placements

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons combiné les comptes de participation ouverts canadiens de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie pour créer le nouveau compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie<sup>MC</sup>.

Ce rapport présente le rendement historique lié aux placements du compte de participation de la Canada Vie avant le regroupement du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le présent rapport présente les taux d'intérêt du barème des participations (TIBP) applicables aux polices en vigueur qui appartenaient auparavant au compte de participation ouvert de la Canada Vie, qui comprend toutes les polices d'assurance avec participation établies ou prises en charge entre la démutualisation le 5 novembre 1999 et la fusion le 1<sup>er</sup> janvier 2020 inclusivement.

## Le taux d'intérêt du barème des participations pour les polices en vigueur établies avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020

### Pour les polices en vigueur qui appartenaient auparavant au compte de participation ouvert de la Canada Vie

Le taux d'intérêt du barème des participations est utilisé pour déterminer le montant des participations versées aux propriétaires de police qui proviennent des placements du compte de participation et d'autres facteurs liés aux placements. Le taux d'intérêt du barème des participations :

- Englobe les résultats de placements nivelés des actifs couvrant les passifs du compte de participation de la plus récente période de mesure
- Ne comprend pas le rendement des actifs couvrant l'excédent du compte de participation
- Comprend les gains et pertes nivelés<sup>1</sup> des périodes précédentes
- Peut changer en fonction des résultats des placements
- Tient également compte d'autres facteurs liés aux placements qui contribuent aux bénéfices des comptes avec participation, par exemple les avances sur police.

En plus du taux d'intérêt du barème des participations, d'autres facteurs jouent un rôle dans le calcul des participations des propriétaires de police. Il peut s'agir notamment des demandes de règlement d'assurance (mortalité), des résiliations, des dépenses, des impôts et d'autres facteurs.

1. La méthode de nivellement peut changer sans préavis.

## Rendement passé (au 31 décembre 2021)\*

Un écart type faible signifie que l'amplitude des rendements a été mince et sa volatilité, moindre.

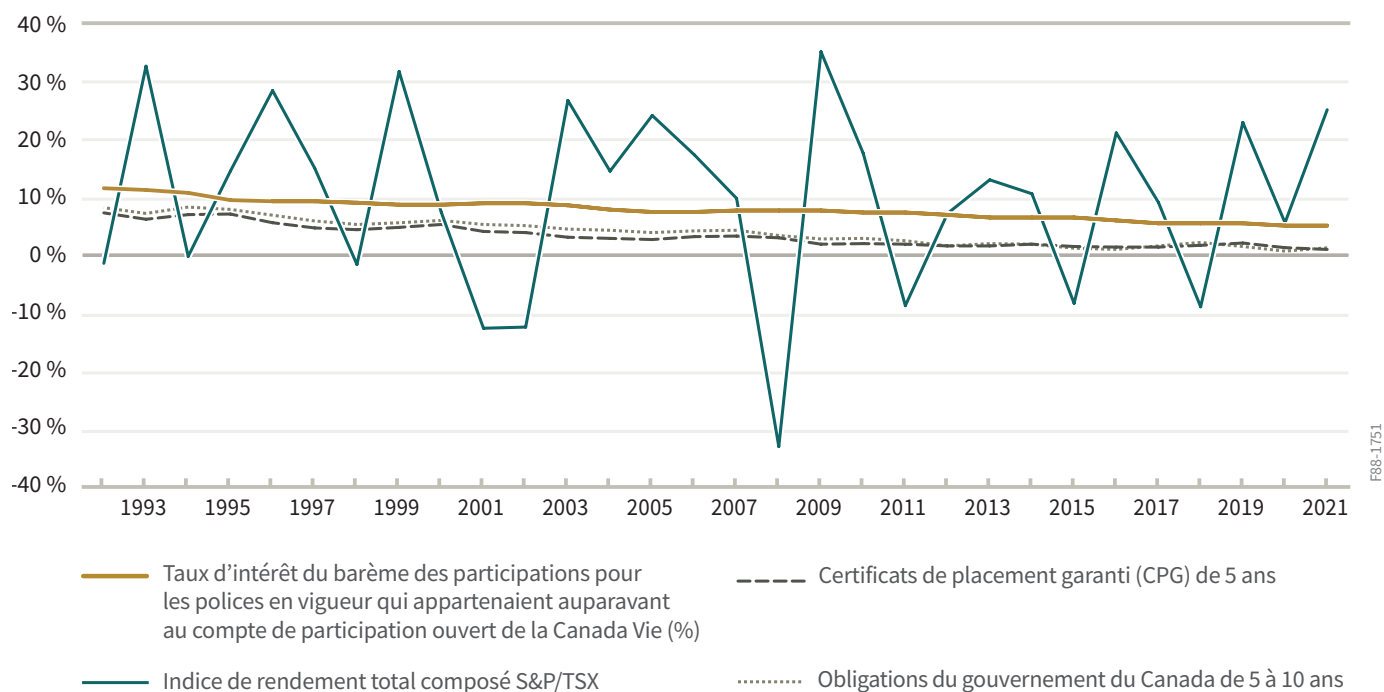
Années	1 (2021)	5 (2017 -2021)	10 (2012 -2021)	20 (2002 -2021)	30 (1992 -2021)	60 (1962 -2021)	Écart type sur 30 ans (1992 -2021)
TIBP pour les polices en vigueur qui appartenaient auparavant au compte de participation ouvert de la Canada Vie (%)	5,10	5,29	5,89	6,85	7,79	8,77	1,76
Indice de rendement total composé S&P/TSX (%)	25,09	10,04	9,14	8,08	8,84	9,22	16,01
Certificats de placement garanti (CPG) de cinq ans (%)	0,99	1,48	1,55	2,17	3,33	s. o.	1,94
Obligations du gouvernement du Canada de cinq à dix ans (%)	1,27	1,46	1,50	2,63	3,95	6,27	2,31
Indice des prix à la consommation (%)	3,40	2,04	1,69	1,91	1,81	3,74	0,82

Tous les rendements moyens historiques annuels sont des moyennes géométriques.

# Stabilité

Par le passé, même durant les périodes de changements économiques, le taux d'intérêt du barème des participations de toutes les polices en vigueur qui appartenaient auparavant au compte de participation ouvert de la Canada Vie et qui avaient été établies avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 est demeuré relativement stable par rapport au rendement de plusieurs autres instruments financiers.

## Rendements (au 31 décembre 2021)\*



FB8-1751

- Le taux d'intérêt du barème des participations est utilisé pour calculer la composante en placements des participations versées aux propriétaires de police avec participation. Il est fondé sur les actifs couvrant les passifs du compte de participation. Il ne comprend pas le rendement de l'actif couvrant l'excédent du compte de participation.

# Rendement historique lié aux placements\*

## Pour les polices en vigueur qui appartenaient auparavant au compte de participation ouvert de la Canada Vie

Le rendement du compte de participation et le taux d'intérêt du barème des participations ne peuvent pas être directement liés à la croissance de la valeur de rachat d'une police donnée. La croissance réelle de la valeur de rachat de toute police varie selon un certain nombre de facteurs, comme le type de produit, les caractéristiques du produit, la période de paiement de primes, l'âge à l'établissement, l'option de participation, le barème des participations pour le propriétaire de police et d'autres éléments.

Année	Rendement du compte de participation (%)	Taux d'intérêt du barème des participations (%)	Rendement des obligations du gouv. du Canada de 5 à 10 ans (%)	Rendement des CPG de cinq ans (%)	Indice des prix à la consommation (%)	Indice de rendement total composé S&P/TSX (%)
1992	9,70	11,55	8,16	7,33	2,17	-1,43
1993	9,80	11,25	7,24	6,20	1,65	32,55
1994	9,00	10,75	8,26	7,34	0,23	-0,18
1995	9,09	9,50	7,93	7,06	1,74	14,53
1996	9,12	9,30	6,86	5,64	2,16	28,35
1997	9,00	9,30	5,87	4,71	0,78	14,98
1998	8,94	9,05	5,26	4,38	1,00	-1,58
1999	9,00	8,71	5,56	4,81	2,63	31,71
<b>2000</b>	<b>9,18</b>	<b>8,71</b>	<b>5,96</b>	<b>5,34</b>	<b>3,20</b>	<b>7,41</b>
<b>2001</b>	<b>7,97</b>	<b>8,96</b>	<b>5,32</b>	<b>4,05</b>	<b>0,72</b>	<b>-12,57</b>
2002	7,18	8,96	5,08	3,91	3,80	-12,44
2003	6,92	8,61	4,54	3,13	2,08	26,72
2004	6,86	7,86	4,34	2,92	2,13	14,48
2005	7,08	7,46	3,89	2,71	2,09	24,13
2006	7,30	7,46	4,18	3,16	1,67	17,26
2007	7,01	7,71	4,25	3,31	2,38	9,83
<b>2008</b>	<b>0,00</b>	<b>7,71</b>	<b>3,36</b>	<b>3,01</b>	<b>1,16</b>	<b>-33,00</b>
<b>2009</b>	<b>10,62</b>	<b>7,71</b>	<b>2,84</b>	<b>1,95</b>	<b>1,32</b>	<b>35,05</b>

**2000**  
Éclatement de la bulle point-com

**2001**  
11 septembre – La Banque du Canada réduit les taux d'intérêt de référence jusqu'au début de 2002 afin de redonner confiance aux consommateurs et aux investisseurs

**2008-2009**  
Récession

Année	Rendement du compte de participation (%)	Taux d'intérêt du barème des participations (%)	Rendement des obligations du gouv. du Canada de 5 à 10 ans (%)	Rendement des CPG de cinq ans (%)	Indice des prix à la consommation (%)	Indice de rendement total composé S&P/TSX (%)
2010	7,36	7,36	2,88	1,97	2,35	17,61
2011	3,60	7,36	2,47	1,87	2,30	-8,71
2012	5,61	6,96	1,63	1,65	0,83	7,19
2013	6,68	6,50	1,99	1,63	1,24	12,99
2014	6,77	6,50	1,87	1,92	1,47	10,55
2015	3,06	6,50	1,19	1,47	1,61	-8,32
2016	5,71	6,00	1,02	1,42	1,50	21,08
2017	4,40	5,50	1,61	1,39	1,87	9,10
2018	1,38	5,50	2,22	1,69	1,99	-8,89
2019	6,06	5,25	1,53	2,08	2,25	22,88
2020	s. o.	5,10	0,65	1,28	0,73	5,60
2021	s. o.	5,10	1,27	0,98	3,40	25,09

### 2010-2020

Les taux d'intérêt de référence de la Banque du Canada demeurent à des creux historiques ou près de ceux-ci

### 2020

La Canada Vie crée le nouveau compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie

Les données sur le rendement sont fournies à titre d'exemple seulement et représentent le rendement passé, qui n'est pas garant du rendement futur. Les TIBP et les rendements des comptes de participation fluctuent au fil du temps en raison de plusieurs facteurs, dont la conjoncture économique et les changements apportés à la composition de l'actif. Ces renseignements sont donnés à titre d'information seulement et étaient exacts, à notre connaissance, en date du 1<sup>er</sup> mars 2022.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons combiné les comptes de participation ouverts canadiens de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie pour créer le nouveau compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie. Pour cette raison, les rendements du compte de participation ouvert de la Canada Vie ne sont disponibles que jusqu'à la fin de décembre 2019. Pour obtenir le rendement du compte de participation et d'autres renseignements importants sur le compte ouvert combiné de la Canada Vie, reportez-vous aux données financières 2021 de la Canada Vie fournies par votre conseiller ou consultez [canadavie.com](http://canadavie.com).

#### Remarques :

- Ce rapport présente le rendement historique lié aux placements du compte de participation ouvert de la Canada Vie avant le regroupement du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il indique également le taux d'intérêt du barème des participations applicable à toutes les polices en vigueur, qui appartenaient auparavant au compte de participation ouvert de la Canada Vie et qui ont été établies avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les rendements du compte de participation qui sont indiqués sont basés sur les actifs du bloc ouvert et du bloc fermé de la Canada Vie avant la fusion. Ce tableau ne comprend pas les taux d'intérêt historiques du barème des participations visant les polices du bloc fermé établies avant la démutualisation du 5 novembre 1999.
- Le rendement du compte de participation est déterminé conformément au Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) de 2007 à 2010 et aux Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (IASB), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, à l'exception des gains et des pertes latents sur les placements à revenu fixe. Ceux-ci sont exclus puisque les prêts hypothécaires et les placements privés dans le compte de participation sont généralement détenus jusqu'à l'échéance. Les rendements des titres à revenu non fixe sont évalués selon la valeur du marché et les gains et les pertes réalisés et latents sont considérés comme engagés. Les gains et les pertes réalisés au titre des obligations sont considérés comme engagés.
- Le rendement total du compte de participation comprend le rendement d'actifs tels que les avances sur police et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.
- Le rendement du compte de participation et le taux d'intérêt du barème des participations peuvent être calculés et présentés différemment d'une société à l'autre et ne doivent pas être considérés comme comparables. Par exemple, la composition du compte et les stratégies de placement, ainsi que la méthode de nivellement pour le calcul du TIBP peuvent changer au fil du temps et peuvent différer de celles d'autres sociétés.
- Le revenu de placement n'est qu'un facteur parmi d'autres pour déterminer les participations réelles qui seront distribuées à un propriétaire de police avec participation donné.

## Rendement historique du compte de participation

---

Le rendement du compte de participation correspond au rendement du total des actifs couvrant les passifs et l'excédent du compte de participation ouvert de la Canada Vie (après déduction des frais de placement) avant la fusion le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le rendement du compte de participation est déclaré pour l'année civile du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Les frais de placement peuvent varier chaque année en raison des changements dans la composition de l'actif du compte de participation total, des économies d'échelle et d'autres facteurs.

**Le rendement du compte de participation constitue un indicateur à court terme du rendement des placements.**

## Rendements moyens historiques du compte de participation (au 31 décembre 2019)

Catégorie d'actif du compte de participation	1 an (2019)	2 ans (2018-2019)	3 ans (2017-2019)	4 ans (2016-2019)	5 ans (2015-2019)	10 ans (2010-2019)
Obligations émises dans le public et placements privés (%)	4,0	3,1	3,0	3,1	3,3	4,2
Prêts hypothécaires (%)	3,4	3,2	3,2	3,4	3,5	4,2
Titres à revenu non fixe (immobilier et actions) (%)	15,5	5,4	6,9	9,3	6,9	8,6
Rendement total du compte de participation (après déduction des frais de placement) <sup>1</sup> (%)	6,1	3,7	3,9	4,4	4,1	5,0

Les données sur le rendement sont fournies à titre d'exemple seulement et représentent le rendement passé, qui n'est pas garant du rendement futur. Les rendements des comptes de participation fluctuent au fil du temps en raison de plusieurs facteurs, dont la conjoncture économique et les changements apportés à la composition de l'actif. Ces renseignements sont donnés à titre d'information seulement et étaient exacts, à notre connaissance, en date du 1<sup>er</sup> mars 2022.

### Remarques :

- Le rendement du compte de participation est déterminé conformément au Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) de 2007 à 2010 et aux Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (IASB), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, à l'exception des gains et des pertes latents sur les placements à revenu fixe. Ceux-ci sont exclus puisque les prêts hypothécaires et les placements privés dans le compte de participation sont généralement détenus jusqu'à l'échéance. Les rendements des titres à revenu non fixe sont évalués selon la valeur du marché et les gains et les pertes réalisés et latents sont considérés comme engagés. Les gains et les pertes réalisés au titre des obligations sont considérés comme engagés.
1. Le rendement total du compte de participation comprend le rendement d'actifs tels que les avances sur police et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons combiné les comptes de participation ouverts canadiens de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie pour créer le nouveau compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie. Pour cette raison, les rendements du compte de participation ouvert de la Canada Vie ne sont disponibles que jusqu'à la fin de décembre 2019. Pour obtenir le rendement du compte de participation et d'autres renseignements importants sur le compte ouvert combiné de la Canada Vie, reportez-vous aux données financières 2021 de la Canada Vie fournies par votre conseiller ou consultez [canadavie.com](http://canadavie.com).

### \* Remarques importantes :

- L'indice de rendement total composé S&P/TSX comprend le réinvestissement des participations.
- Le rendement des CPG de cinq ans correspond au rendement nominal jusqu'à l'échéance. Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 176-0043, série V80691341 (site Web de la Banque du Canada), 21 février 2022.
- Le rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq à dix ans. Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 176-0043, série V122486 (site Web de Statistique Canada), 21 février 2022. Pour chaque année civile, la moyenne des taux mensuels a été utilisée.
- Les taux d'inflation au titre de l'indice des prix à la consommation sont fondés sur la variation de décembre à décembre. Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 326-0020, série V41690973 (site Web de Statistique Canada), 21 février 2022.



# Vous désirez en savoir plus?

Adressez-vous à votre conseiller pour en apprendre davantage sur l'assurance vie avec participation et sur les autres produits et services de la Canada Vie.

Consultez [canadalife.com/fr/nous-joindre](https://canadalife.com/fr/nous-joindre) ou composez le **1 888 252-1847** si vous avez des questions au sujet d'une police particulière.

- Expérience
- Taille
- Expertise
- Responsabilité
- Conviction



Consultez [canadavie.com](https://canadavie.com)

  @CanadaVie     @canada\_vie     @CanadaLifeCo

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.  
F46-11488Z 4/22

